



Politique de l'environnement et comportement des ménages

Choix du mode de transport personnel : Principaux résultats de l'enquête

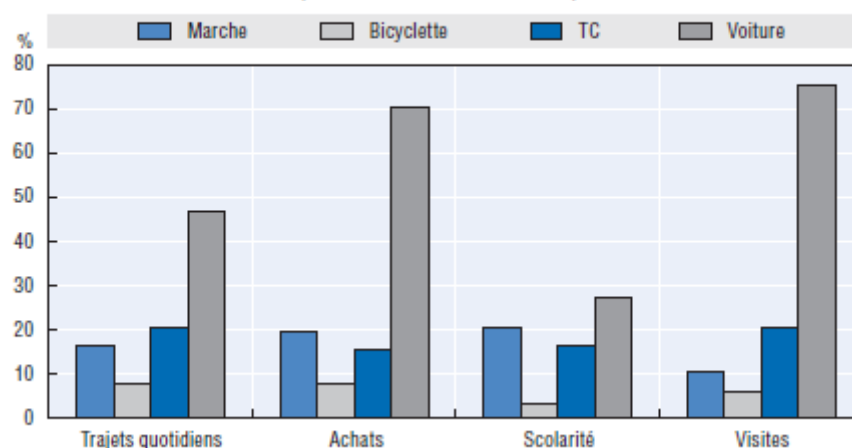


Le secteur des transports est l'un des principaux responsables du changement climatique. Le transport des personnes contribue notablement à la pollution atmosphérique locale et régionale en rejetant des polluants comme les oxydes d'azote et le monoxyde de carbone. Ce chapitre examine les effets de différents types de politiques publiques qui agissent sur la demande de transport, et qui vont des mesures tarifaires, comme les taxes sur les carburants ou les incitations financières à acheter des véhicules « propres », à la mise en place d'infrastructures de transport, en passant par l'étiquetage des véhicules. Il analyse les principaux facteurs qui ont un effet sur le taux de motorisation, l'utilisation et le choix de la voiture, ainsi que les facteurs qui encouragent l'utilisation des transports en commun. Une attention particulière est accordée à l'impact du prix relatif de différents modes de transport sur le choix du mode. Le poids des « normes environnementales » dans les décisions prises en matière de mobilité individuelle est également examiné, ce qui permet de mieux comprendre comment la sensibilisation du public aux effets environnementaux de l'usage de la voiture particulière peut compléter d'autres politiques.

À partir d'observations portant sur plus de 10 000 ménages dans dix pays de l'OCDE, plusieurs conclusions sont tirées concernant les questions suivantes :

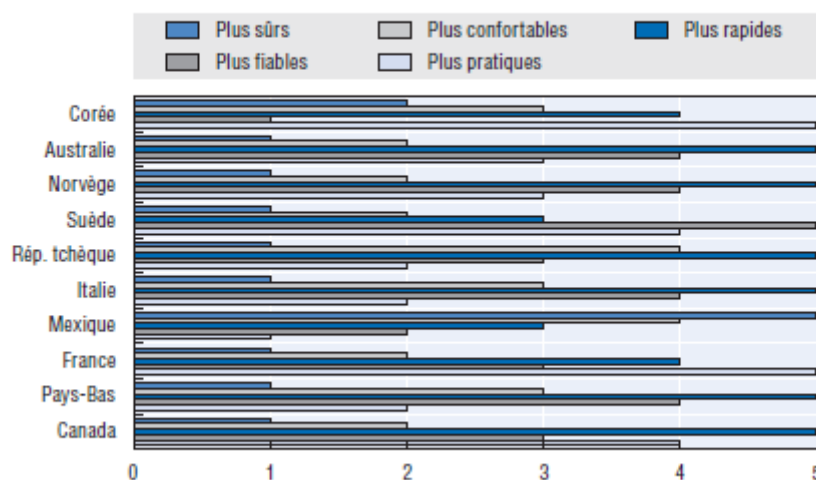
- Il est clair que divers facteurs, démographiques (âge, sexe, composition des ménages, etc.), économiques (revenus, statut d'emploi, etc.) et structurels (lieu de résidence, etc.), influent sur le choix opéré entre ces deux modes. Ces facteurs peuvent être considérés comme exogènes et, partant, comme échappant à l'influence directe de la politique environnementale, mais il n'en importe pas moins de comprendre leur rôle pour évaluer l'impact que différentes mesures pourraient avoir sur les choix opérés en matière de mobilité individuelle.
- La variable retenue dans les études empiriques pour représenter le coût relatif de l'utilisation de la voiture est loin d'être idéale, mais elle permet quand même de constater qu'une modification du coût relatif des deux modes influe sur les choix opérés en matière de mobilité individuelle. Cette conclusion est corroborée par les réponses des sujets interrogés à plusieurs questions qui leur ont été posées. Par exemple, 35 % des répondants ont déclaré qu'ils rouleraient moins en voiture si les transports en commun étaient moins chers. Il ressort par ailleurs des réponses qu'en moyenne, une hausse de 20 % du prix des carburants réduirait la consommation des ménages d'environ 7 % à 8 %.
- L'action sur les prix a son importance, mais elle pourrait ne pas suffire. L'étude montre clairement que l'amélioration de l'accessibilité des transports en commun est de nature à faire baisser le taux de motorisation privée et augmenter la fréquentation des transports en commun. La rapidité et la commodité sont aussi tenues pour des facteurs importants dans tous les pays, mais les autres facteurs importants diffèrent selon les pays (sécurité des personnes au Mexique, confort en République tchèque).
- L'attitude des ménages à l'égard des questions d'environnement est de toute évidence, outre le prix et les infrastructures, un des facteurs qui influent sur les décisions prises en matière de mobilité individuelle. Les résultats indiquent qu'une politique « douce » infléchissant les convictions personnelles et l'attitude envers l'environnement favoriserait effectivement le remplacement de la voiture par d'autres modes.

Figure 5.1. **Choix modal par type de déplacement**
(totalité de l'échantillon)



Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

Figure 5.8. **Incidence de l'amélioration des transports en commun sur leur fréquentation** (de 1 = peu important à 5 = très important)



Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

Ysé Serret-Itzicsohn

OCDE Direction de l'Environnement
2, rue André Pascal - 75016 Paris, France
Email: Yse.Serret@oecd.org

Nick Johnstone

OCDE Direction de l'Environnement
2, rue André Pascal – 75016 Paris, France
Email: Nick.Johnstone@oecd.org

Pour plus d'informations: www.oecd.org/environnement/menages